

**REGLES SPECIFIQUES DE SELECTION**

(\* *avenant modifiant les critères à la suite de l'annulation du Championnat de France : modification en rouge*)

Epreuves de référence	Dates	Quotas		Critères de sélection
Championnat d'Europe Individuel – CARDIFF (PDG)	6 au 11 oct 26	1 à 6 max par arme et catégorie		<p>Le classement sélectif prendra en compte les 4 meilleures compétitions sur <del>7</del> <b>6</b>.</p> <p>Catégorie A : Les 2 premiers du classement sélectif seront automatiquement qualifiés. Catégorie B : Le premier du classement sélectif sera automatiquement qualifié.</p> <p>Le comité de sélection se réserve le droit, le cas échéant de désigner d'autres titulaires ainsi que les remplaçants 1 et 2.</p> <p><b>Catégorie A : La première du classement sélectif sera automatiquement qualifiée.</b> <b>Catégorie B : La première du classement sélectif sera automatiquement qualifiée.</b></p> <p>Le comité de sélection se réserve le droit, le cas échéant de désigner d'autres titulaires ainsi que les remplaçants 1 et 2.</p> <p>Être sélectionné à une arme ne donne pas obligatoirement une sélection à une autre arme</p>
Championnat d'Europe par équipe – CARDIFF (PDG)	6 au 11 oct 26			L'équipe sera désignée par le comité de sélection.
Epreuves sélectives	Dates	Quotas	Coef	Critères de sélection
Coupe du Monde – BUDAPEST	19 au 22 mars 26	Ouvert	3	-
Epreuve Nationale 4 – COURBEVOIE	28 et 29 mars 26	Ouvert	0.5	-
Epreuve Nationale 5 – FREJUS	25 et 26 avril 26	Ouvert	0.5	-
Epreuve Internationale Satellite – ORANGE (FRA)	16 et 17 mai 26	Ouvert	1	-
Coupe du Monde – BRADENTON (USA)	27 au 31 mai 26	Fermé	3	<p>Les tireurs classés dans le top 16 mondial après la Coupe du Monde de Budapest (Mars 2026)</p> <p>Pour les critères suivants, prise en compte des compétitions (Pise 2026, Budapest 2026) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Si plus de 40 tireurs : seront qualifiés ceux ayant réalisé un T16 minimum.</li> <li>• De 28 à 39 : seront qualifiés ceux ayant réalisé T8 minimum.</li> <li>• Moins de 28 tireurs : seront qualifiés ceux ayant réalisé T4 minimum.</li> </ul> <p>La commission se réserve le droit, le cas échéant de désigner d'autres sélectionnés.</p>
<del>Championnat de France – COURBEVOIE</del>	<del>27 et 28 juin 26</del>	<del>Ouvert</del>	<del>4</del>	<del>-</del>

Coupe du Monde – PATAYA (THA)	30 au 2 sept. 26	Fermé	3	<p>Les tireurs classés dans le top 16 mondial après la Coupe du Monde de Bradenton (Mai 2026)</p> <p>Pour les critères suivants, prise en compte des compétitions (Pise 2026, Budapest 2026, Bradenton 2026) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Si plus de 40 tireurs : seront qualifiés ceux ayant réalisé un T16 minimum.</li> <li>• De 28 à 39 tireurs : seront qualifiés ceux ayant réalisé T8 minimum.</li> <li>• Moins de 28 tireurs : seront qualifiés ceux ayant réalisé T4 minimum.</li> </ul> <p>La commission se réserve le droit, le cas échéant de désigner d'autres sélectionnés.</p>
Epreuves non sélectives	Dates	Quotas		Critères de sélection
Coupe du monde PISE (ITA)	19 au 22 fév. 26	Ouvert		-

Stages Nationaux	Dates	Critères de sélection
CHATENAY MALABRY <i>Soumis aux règles énoncées ci-dessous</i>	12 et 13 mars 26	Choix de la commission
AIX EN PROVENCE <i>Soumis aux règles énoncées ci-dessous</i>	27 et 29 avril 26	Choix de la commission
À définir <i>Soumis aux règles énoncées ci-dessous</i>	23 au 25 juin 26	Choix de la commission
À définir <i>Soumis aux règles énoncées ci-dessous</i>	17 et 18 août 26	Choix de la commission
<b>NÎMES ?</b> <i>Soumis aux règles énoncées ci-dessous</i>	21 au 25 septembre 26	Les sélectionnés aux Championnats d'Europe 2026
À définir <i>Soumis aux règles énoncées ci-dessous</i>	11 et 12 novembre 26	Choix de la commission
À définir <i>Soumis aux règles énoncées ci-dessous</i>	10 et 11 décembre 26	Choix de la commission

Les stages nationaux et regroupements soumis à une feuille de route sont des sélections fédérales, ils sont donc obligatoires. Tout manquement aux stages devra être justifié de la manière suivante :

- En cas de blessure ou maladie, faire constater la blessure ou maladie par le médecin fédéral, ou le médecin des équipes de France.
- En cas d'examen scolaire ou universitaire, fournir la convocation de l'épreuve en question.
- En cas de force majeure personnelle (décès, maladie d'un proche etc...), prendre l'attache directement de l'entraîneur national de la catégorie.

**Tout manquement à ces obligations pourra faire l'objet d'un retrait de sélection en compétition internationale.**

**Les regroupements équipe de France (stages ou compétitions internationales) demeurent sous la responsabilité et l'autorité de l'encadrement fédéral.**

Outre les critères de sélection, l'engagement, l'attitude, l'implication au sein du groupe France à travers les stages et compétitions seront pris en compte dans le choix